

Etat du traitement du mois Prairial an 5 des Instituteurs et autres Personnes attachés à l'Institution nationale des Sourds-Muets de Paris, payables aux trois quarts de leur fixation primitive, conformément à l'arrêté du Directoire exécutif du 11 Prairial.

Numéro d'inventaire : 1979.37308

Auteur(s) : Sicard, Roch-Ambroise

Pierre Bénézech

Type de document : texte ou document administratif

Période de création : 4e quart 18e siècle

Date de création : 1797

Description : Feuille manuscrite.

Mesures : hauteur : 320 mm ; largeur : 211 mm

Mots-clés : Gestion des personnels : recrutement, nominations, etc.

Éducation des mal-entendants

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Élémentaire

Nom de la commune : Paris

Nom du département : Paris

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 1

Lieux : Paris, Paris

D. Pinnier
Ministère de l'Intérieur
État du traitement du mois Prairial au 5.
des Instituteurs et autres personnes attachées à l'Institution
Nationale des Sourds-Muets de Paris, payables
à cause trois quarts de leur fixation primitive, conformément
à la loi du 24 Brumaire an 8, et à la Déclaration du Directoire exécutif du 11. Prairial.
Dépense admettant à l'arrêté du Directoire exécutif du 11. Prairial.
Somme de 1262,50

Emplacement.	Noms.	Qualités	Par an.	Par mois
	CC.			
Sicard	Sicard	P. ^r Instituteur	3750 ^{fr}	312,50 ^{fr}
Salvan	Salvan	P. ^r Instituteur	2250	187,50
Albory	Albory	Instit. ^r adjoint	1875	156,25
Bonnefou	Bonnefou	idem	1875	156,25
Métoryen	Métoryen	Econome	2250	187,50
Mattieu	Mattieu	Répétiteur	900	75,00
Roussel	Roussel.	id.	900	75,00
Employés & nourricier				
Daurin	Daurin	Surveillant	250	25,00
Corbeil	Corbeil	id.	300	25,00
Berthault	Berthault	Survill. ^r répétiteur	450	37,50
Pichard	Pichard	Surveillante	300	25,00
certifié conforme Sicard				Somme à recevoir 1262,50 ^{fr}

Arrêté le présent état à la somme de douze cents soixante deux francs cinquante centimes, pour être payés par la Trésorerie nationale au C.^r Métoryen Econome de l'institut national des Sourds-muets de Paris - & 1^{er} commis au 5. de la République.

Le Ministre de l'Intérieur.

M. Pinnier

